

**HISTOIRE, GÉOGRAPHIE
RESSOURCES NATURELLES**

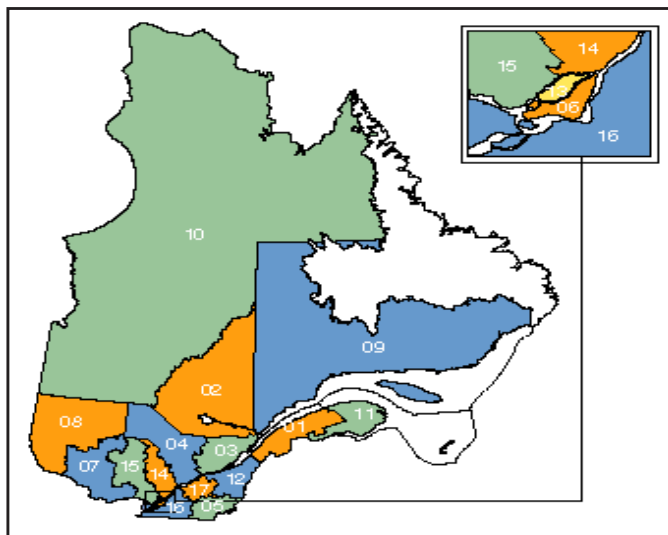
SON HISTOIRE

Une région jeune: 5 000 ans d'histoire

Créée en 1987, cette jeune région de la province du Québec porte une histoire millénaire de cultures souvent méconnues. Cette histoire est intimement liée à celle des mouvements migratoires vers les régions nordiques, il y a environ 5 000 ans. Même, l'analyse archéologique de certains sites signale une présence humaine qui peut remonter à 9 000 ans.

Comme l'ensemble du territoire arctique, l'occupation de ces terres s'est amorcée avec les changements climatiques qui l'ont rendue habitable. Des groupes, issus de différentes cultures ont migré vers la région. Les premiers occupants, qu'on appelle aujourd'hui les autochtones furent d'origine asiatique. Ils ont migré de l'ouest canadien, de l'Alaska et du sud et se sont installés dans ces territoires nordiques plusieurs siècles avant l'arrivée des européens vers le XVIe siècle. Selon les archéologues, certaines cultures de ces peuples asiatiques qui ont occupées ces territoires sont disparues de la région. Actuellement, on trouve presque uniquement des Amérindiens (Cris) et des Inuits.

Les ancêtres des Cris actuels occupent la région depuis près de 5 000 ans. Ils sont parmi les premiers habitants du territoire québécois et ils font partie



Source: Le directeur général des élections du Québec (38)

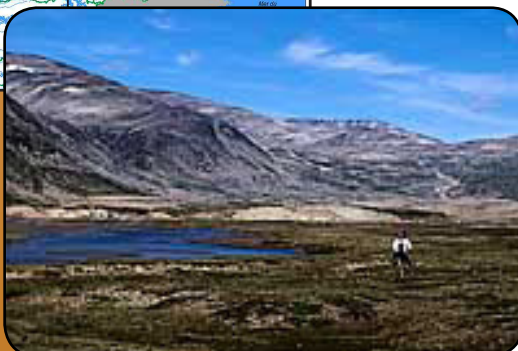
des peuples originaires du continent américain que Christophe Colomb, croyant avoir atteint les Indes, les a nommé les indiens. Ces indiens d'Amérique ou « Amérindiens » venaient des plaines de l'Ouest canadien.

Cependant, les premiers groupes de la culture thuléenne, ancêtre des Inuit d'aujourd'hui, sont arrivés dans la partie nord de la région vers l'an 1000 de notre ère.

Les Jamésiens, le dernier groupe à venir occuper le Nord-du-Québec, tracent l'histoire la plus récente de la région. Ils doivent leur nom à Thomas James (vers 1593-1635), navigateur et découvreur anglais qui a exploré la côte ouest de la baie d'Hudson et de la baie James en 1631 et en 1632. En fait, à partir de la deuxième moitié du XVIe siècle, des navigateurs et des explorateurs européens se sont lancés à la conquête des espaces immenses de la baie James et de la baie d'Hudson. Les récits de leurs exploits notent leurs rencontres avec les premiers occupants. Durant les dernières décennies, l'exploitation des ressources minières, forestières et hydroélectriques a contribué à attirer la main-d'œuvre vers la région et ainsi accroître la population jamésienne.



Source: Le Nunavik (29)



Source: Le Nunavik (29)

SON HISTOIRE

Une population particulière: un processus d'acculturation enrichissant

Cris, Inuits et Jamésiens, ces trois peuples ont des cultures et des modes de vie très différents: Les Cris sont de culture algonquine; les Inuits font partie de la famille eskaléoute et les Jamésiens sont surtout d'origine européenne.

Les Inuits et les Cris étaient nomades et se déplaçaient pour chasser des mammifères marins comme le phoque,



Source: Le Portail du Québec (22)

Source: Le Nunavik (29)

le morse, le narval et la baleine, de même que le caribou, le bœuf musqué et les oiseaux migrateurs. Ils pratiquaient aussi la pêche.

Le contact avec les européens au début du 15e siècle a influencé leur culture et leur mode de vie. Ils commençaient à utiliser de plus en plus de produits européens et des méthodes non traditionnelles. Ils sont devenus aujourd'hui des sédentaires sans jamais perdre les particularités qui distinguent chacune de ces communautés. Ce contact a aussi laissé sa trace dans la culture et les habitudes des Jamésiens. Il les a poussé à découvrir les effets bénéfiques des ressources naturelles. Ce processus d'acculturation continue toujours à affecter les modes de vie de ces trois communautés et contribue à donner à la région du Nord-du-Québec son caractère distinct.

Les frontières changent: une histoire d'administration

La région administrative du Nord-du-Québec avec sa délimitation actuelle, a été créée en 1987. Avant cette date, les changements de ses frontières tracent l'histoire de son administration depuis environ un siècle et demi. Elle s'appelait autrefois le Nouveau-Québec. Voici quelques dates:

- **Avant 1870**, la région faisait partie de la Terre de Rupert de la Compagnie de la Baie d'Hudson;
- **en 1870**, elle a été transférée au Dominion du Canada par les autorités impériales de Londres;
- **en 1898**, le Parlement du Canada fixe la frontière septentrionale du Québec au milieu de la rivière Eastmain, près du 52e parallèle;
- **en 1912**, le district de l'Ungava est transféré à la région;



Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (27)

SON HISTOIRE

Source: Nichole Ouellette (17)

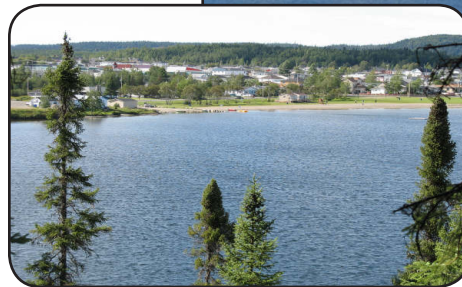


- **en 1927**, le comité judiciaire du Conseil privé de Londres fixe la frontière entre le Québec et Terre-Neuve et, par conséquent, les frontières de la région avec le Labrador;
- **en 1966**, le Québec est découpé en dix régions administratives et l'on délimite la région du Nouveau-Québec au nord du 50^e parallèle;
- **en 1975**, la Convention de la Baie-James est signée avec les Cris et les Inuits;
- **en 1985**, on assiste à la reconnaissance des droits des Premières Nations dans tout le Québec par le gouvernement du Québec
- **en 1987**, on crée la région administrative du Nord-du-Québec en agrandissant le territoire du Nouveau-Québec jusqu'au 49^e parallèle. En même temps, la région est divisée en deux territoires : le territoire de la Baie-James et le territoire du Nunavik.

Sur les plans administratif et juridique, la région possède un système complexe et diversifié. De façon générale, la communauté jamésienne est gérée par le gouvernement du Québec, à l'instar des autres régions administratives; les Cris sont représentés par le Grand Conseil des Cris du Québec Iyiyuu Istchee et chacun des 14 villages inuits est dirigé par un conseil formé d'un maire et de conseillers élus tous les deux ans au suffrage universel. Notons aussi que depuis 1876, le gouvernement du Canada est responsable de l'administration et de l'organisation de toutes les affaires des Amérindiens et, par conséquent, de celles des Cris.



Source: Nichole Ouellette (17)



Source: Direction régionale du Nord-du-Québec

Trois souches distinctes: trois réalités vécues

Source: Direction régionale du Nord-du-Québec



La coexistence de trois communautés confère à la région une réalité socioculturelle bien spécifique, autour de laquelle s'articulent toutes les mesures politiques et économiques du Nord-du-Québec. Plu-

sieurs autochtones vivent encore en harmonie avec la nature et pratiquent des activités traditionnelles telles que la pêche, la chasse et le piégeage. Les conventions signées avec les gouvernements fédéral et provincial contribuent à protéger leur mode de vie tout en leur permettant de participer activement au développement économique de la région. Ces ententes leur accordent une large autonomie politique et administrative ainsi que des droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage sur des parties du territoire. En parallèle, elles font valoir les droits du gouvernement du Québec dans le développement des ressources hydrauliques, minérales et forestières du Nord-du-Québec.

SA GÉOGRAPHIE

Le Nord-du-Québec: la plus vaste des régions administratives du territoire québécois



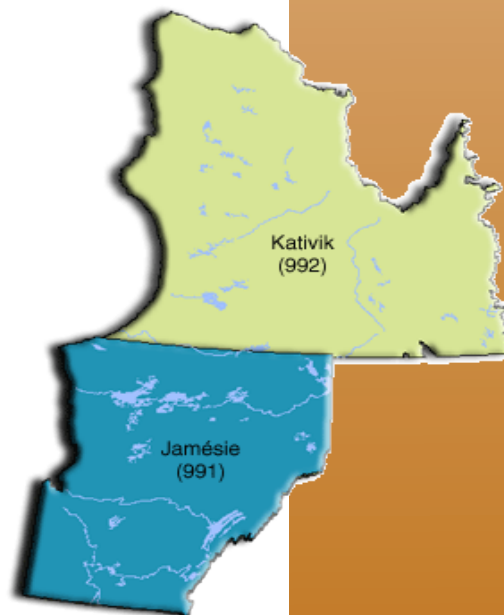
Source: Le directeur général des élections du Québec (38)

Le Nord-du-Québec s'étend sur une superficie de quelque 840 000 kilomètres carrés, dont le 1/8 est composé de lacs et de rivières. Située au-delà des limites du 49^e parallèle, la région s'étale sur près de 14 degrés de latitude. À l'ouest, ses frontières avec l'Ontario longent la baie James et la baie d'Hudson, jusqu'à la pointe de la péninsule d'Ungava. Au nord, elle est bordée par l'océan Arctique. À l'est, sa limite méridionale suit les frontières de trois régions : le Labrador, la Côte-Nord et le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Enfin, au sud, elle rejoint les frontières de l'Abitibi-Témiscamingue et celles du nord de la Mauricie. La région représente un peu plus de la moitié de la superficie totale du Québec. C'est la plus vaste et la plus septentrionale des régions administratives du Québec.

Unique parmi les régions administratives avec deux grandes entités territoriales bien distinctes

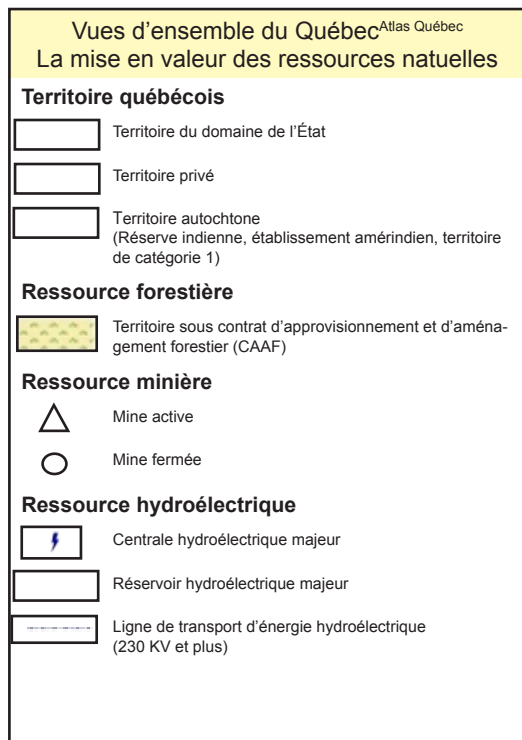
Le Nord-du-Québec est caractérisé par de grands espaces et une faible densité de population. Cette région de forêts quasi vierges, de montagnes, de rivières majestueuses et d'innombrables lacs, se divise en deux parties distinctes, le Nunavik et la Jamésie, situées respectivement au nord et au sud du 55^e parallèle. Le Nunavik, presque entièrement couvert par la toundra, relève de l'Administration régionale Kativik, à l'exception de Whaphmagoostui, un village cri. La Jamésie, constituée principalement de forêt boréale, est occupée par les communautés de la première nation crie et les Jamésiens allochtones. Son administration est partagée entre l'Administration régionale crie et la Municipalité de Baie-James.

L'étendue de ce territoire offre une grande variété de conditions qui influencent non seulement le paysage naturel, mais aussi la géographie humaine. Chaque partie de ce coin de pays possède un caractère unique. En outre, l'éloignement des municipalités et des communautés renforce le caractère distinct de la région.



Source: ISQ (8)

SES RICHESSES NATURELLES



Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (27)

La vie économique du Nord-du-Québec gravite autour de ses richesses

Le Nord-du-Québec se distingue par l'abondance de ses richesses naturelles, notamment ses ressources énergétiques, minérales et métalliques, et forestières. La vie économique de la région gravite essentiellement autour de l'exploitation de ces trois ressources et des industries de fabrication et de services qui en émanent : industries de bois de sciage, de pâtes et papiers, touristiques. Signalons que la création de certaines villes a été intimement, sinon essentiellement reliée au développement de l'une ou l'autre de ces industries ou à l'exploitation des ressources.

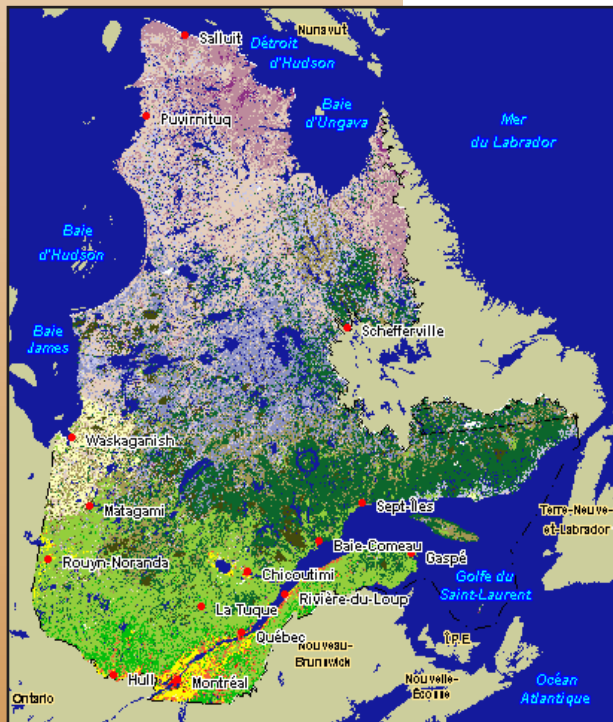
Les préoccupations environnementales, le développement de produits naturels, l'émergence de nouvelles sources d'énergie et l'utilisation judicieuse

des ressources qui régissent les tendances actuelles du développement économique font du Nord-du-Québec un environnement propice à l'innovation, aux idées et aux talents créatifs. En fait, sa grande diversité d'écosystèmes, sa faune abondante et variée, ses forêts, ses montagnes, ses richesses souterraines et ses cours d'eau immenses ouvrent des horizons pour le développement potentiel d'industries de tous ordres. Ces ressources, qui font depuis toujours partie intégrante de l'histoire du développement de la région, et qui sont prometteuses d'investissements futurs, sont décrites dans le présent chapitre.

SES RICHESSES NATURELLES

Une toile de forêt boréale couvre une grande partie de la région

Les zones biogéographiques liées aux conditions climatiques du Nord-du-Québec s'inscrivent dans les zones arctique, subarctique et les zones intermédiaires qui font la transition vers la forêt boréale.



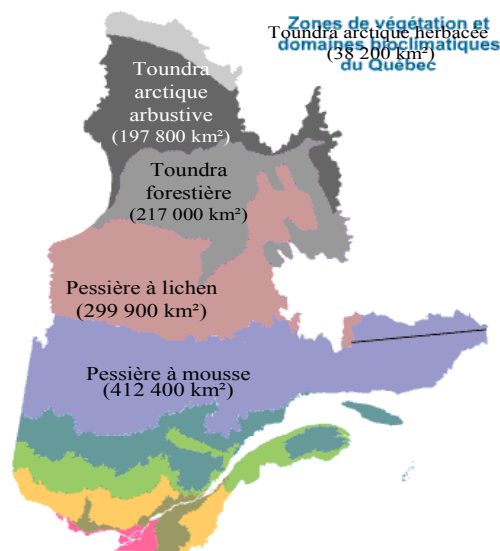
Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (27)

Composante nordique	
	Roc
	Mousse et roc
	Arbustes et mousse
	Arbustes et lichens
	Résineux et lichens
Composante forestière	
	Forêt résineuse et mousse
	Forêt résineuse
	Forêt mixte
	Forêt feuillue
	Zone de transition
Composante de grandes tourbières	
	Tourbières
Composante aquatique	
	Plans d'eau

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune estime que la superficie des terrains forestiers constitue 10 % du Nord-du-Québec. Ces terrains couvrent 81 158 km², dont 99 % sont des forêts publiques et 1 % des forêts privées. Le territoire du Nord-du-Québec s'étend sur deux zones de végétation :

La **zone de forêt boréale continue** renferme trois domaines. Le premier, la pessière à mousses, est dominé par l'épinette noire et certains feuillus; il s'étend approximativement jusqu'au 52e parallèle. Le deuxième est la taïga, un océan de lichens qui s'étend du 52e au 55e parallèle. Enfin, le troisième domaine, la toundra forestière, s'étend du 55e jusqu'au 58e parallèle; il est dominé par des landes arbustives, entrecoupées de forêts d'épinettes noires rabougries.

Zones de végétation : domaines bioclimatiques



Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (27)

SES RICHESSES NATURELLES

Les principales rivières de la région avec la superficie de leur bassin

Rivière	Superficie ¹ bassin (km ²)	Rivière	Superficie ¹ bassin (km ²)
Caniapiscau	48 500	Waswanipi	22 200
De Rupert	42 700	Arnaud	18 700
Aux Mélézes	41 700	Broadback	17 100
Feuilles, aux	40 900	Turgeon	11 200
Grande Rivière de la Baleine	36 300	Nastapoca	10 400
À la Baleine	29 800	Petite Rivière de la	8 390
George	26 900	Pontax	6 090
Bell	24 200	Harricana	3 680



Source: Direction du milieu hydrique, ministère de l'environnement.

¹ Cette superficie est celle mesurée à la station de mesure et ne représente pas nécessairement l'ensemble du bassin versant de la rivière.

SES RICHESSES NATURELLES

Les principaux lacs de la région, leur superficie et leur principale vocation

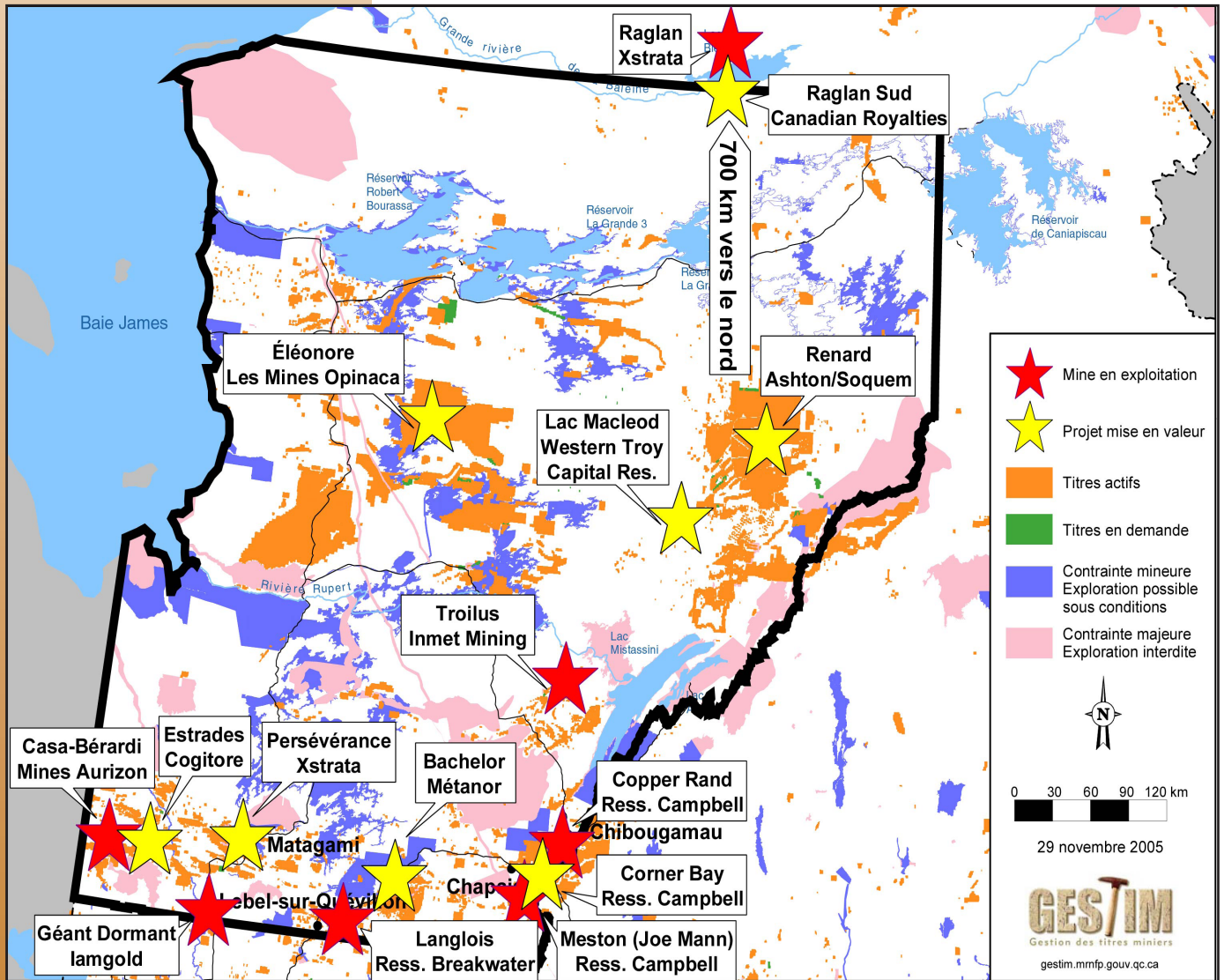
Lac/Réservoir	Superficie (km ²)	Vocation/Utilisation
Caniapiscou	4 275	réservoir, pêche
Robert-Bourassa	5 255	réservoir
Mistassini	2 113	plus grand lac naturel d'eau douce au Québec, pêche
Eau Claire, à l'	1 243	pêche
Opinaca	1 040	réservoir, pêche
Bienville	987	pêche
LG-Quatre	765	réservoir
Sakami	738	pêche
Guillaume-Delisle	712	pêche, attrait: béluga, phoque
Feuilles, aux	611	pêche
Minto	596	pêche
Payne	513	pêche
Loups Marins, des	484,33	pêche, attrait: phoque commun d'eau douce
Goélands, aux	277,13	pêche
Nantais	266,77	pêche
Faribault	248,38	pêche
Matagami	236	villégiature, camping
Chibougamau	206	pêche sportive et pêche de subsistance, projet d'aire faunique
Tasiat	206	pêche
Waswanipi	205	plage, villégiature
Opiscoteo	202,54	pêche
Opémisca	77	résidentiel, villégiature, plage, projet de pisciculture
Quévillon	48	source d'eau potable, villégiature, camping, plage
Dorés, aux	40,50	villégiature, camping, pêche
Presqu'île, de la	12,00	source d'eau potable de la ville de Chapais, villégiature, projet de pisciculture
Cratère du Nouveau-Québec	6,50	futur parc québécois (Pingaluit)
Gilman	1,60	source d'eau potable de la ville de Chibougamau, plage
Sainte-Lucie	0,13	

Source: Direction du milieu hydrique et Direction régionale du Nord-du-Québec, ministère de l'Environnement.

SES RICHESSES NATURELLES

Le sol du Nord-du-Québec est un grand gisement de trésors à découvrir et à exploiter

Les mines



Source: La Table jamésienne de concertation minière (34)

Mines métallifères en activité - 2004

◆	◆	◆
métaux ferreux	métaux communs	métaux précieux

(Minerais de fer, du niobium et du tantale, de l'or, de l'argent, du cuivre, du nickel, du zinc, du plomb, du cobalt, du molybdène et du magnésium)

SES RICHESSES NATURELLES

Les premières exploitations minières au Québec datent de 1840. Ce n'est qu'en 1903 que Peter McKenzie a fait les premières découvertes des mines du Nord-du-Québec. En commençant par le cuivre et l'amiante, en passant par le nickel, l'or, le zinc, le fer, le manganèse, etc. et en aboutissant à un engouement sans précédent pour l'exploration du diamant. Il s'avère que les profondeurs du sol de la région aient un grand gisement de trésors à découvrir et à exploiter.

Source: La mystique des pierres (39)



En fait, depuis 1920, l'exploitation des mines prend de plus en plus d'importance dans l'économie du Québec et plus particulièrement dans celle du Nord-du-Québec avec la mise en place de nouvelles méthodes d'exploration de gisements telle la géophysique aéroportée. Les premières exploitations ont eu lieu à Chibougamau, suivi par la péninsule de l'Ungava et le gisement du lac Matagami. L'exploration continue et la multiplication des entreprises minières tracent des projets de grande envergure dans l'avenir économique de la région.

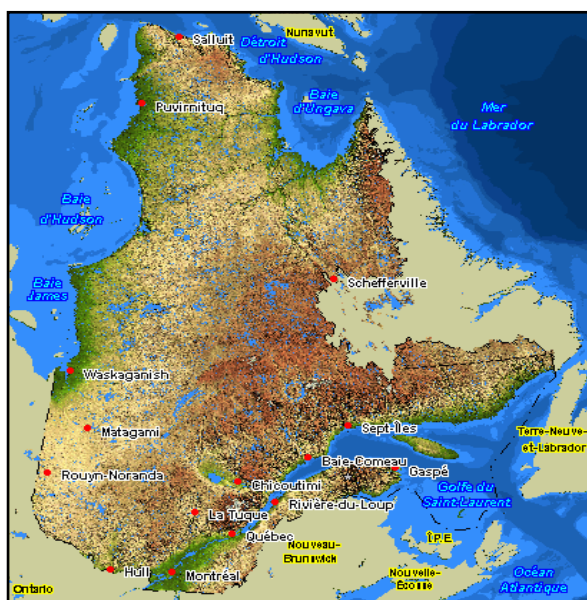
Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (27)



Selon le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 170 projets d'exploration ont été répertoriés en 2004. Notamment, dans la Fosse de l'Ungava, dans la Basse et Moyenne Eastmain (baie James), dans les monts Otish (baie James) et dans le sud territoire de la baie James. Ces projets d'exploration visent la recherche de gisements aurifères et polymétalliques ainsi que des gisements de diamants, de métaux précieux et d'uranium. Le ministère ouvre la porte de plusieurs secteurs dans le Nord-du-Québec aux entreprises minières qui désirent faire des activités d'exploration dans les territoires qui présentent un potentiel minéral significatif.

Des milliers de kilomètres forment la richesse et le patrimoine naturel et faunique du Nord-du-Québec

Deux réserves fauniques de 25 285 km², des plans d'eau douce couvrant 10 868 km², plus d'un million de lacs, 81 158 km² de forêts publiques et privées, un parc national, une flore sauvage et des milliers de kilomètres de sentiers forment le riche patrimoine naturel et faunique du Nord-du-Québec.



Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (27)

Vues d'ensemble du Québec	
Atlas Québec	
Territoires récréatifs et protégés	
Composantes illustrées	
	Parc national
	Parc marin
	Parc national du Canada
	Refuge faunique
	Réserve écologique
	Réserve faunique
	Réserve nationale de faune
	Zone d'exploitation contrôlée (ZEC)

SES RICHESSES NATURELLES



Source: Nichole Ouellette (17)

Cette richesse naturelle, qui attire chaque année des milliers de personnes du Québec et de l'étranger, a une grande valeur socio-économique. En effet, l'attrait que la région exerce sur les amateurs de nature et d'activités de plein air génère des revenus considérables et crée de nombreux emplois.

Quant à la valeur sociale de cette richesse, elle s'exprime par la fierté de la population de la région, soucieuse de conserver ces espaces fabuleux et ces ressources incomparables.

Voici une brève description de la faune du Nord-du-Québec.

- Faune aquatique : 33 espèces de poissons d'eau douce dans le versant de la baie James et 17 espèces d'eau douce et anadromes dans le bassin de la baie d'Ungava. Les poissons les plus populaires parmi ces espèces sont l'omble de fontaine, le touladi, le doré jaune et le grand brochet, l'omble chevalier anadrome, le saumon atlantique et la ouananiche.
- Grande faune : caribou, orignal, ours noir et bœuf musqué.
- Petite faune : lièvre d'Amérique, lièvre arctique, gélinotte huppée, tétras du Canada, lagopède alpin, lagopède des saules et tétras à queue fine.
- Animaux à fourrure : les autochtones ont le droit exclusif d'exploiter les 18 espèces de mammifères présentes sur le territoire.
- Faune ailée de gibier : oie, bernache, canard, bécassine et bécasse.



Source: Tourisme Québec (18)



À partir de l'information publiée dans le Plan de développement régional associé aux ressources fauniques (septembre 2003), nous pouvons résumer les éléments qui constituent cette richesse. Parmi les territoires structurés, citons les réserves fauniques et les pourvoiries à droits exclusifs, les lots de piégeage autochtones, les réserves à castor, les habitats fauniques, les refuges des oiseaux migrateurs et les territoires réservés pour créer des parcs nationaux.

Sur les 110 pourvoiries privées, détentrices de permis d'exploitation (chasse et pêche) dans la partie sud du Nord-du-Québec et une partie de la Côte-Nord (Fermont et Schefferville), deux seulement sont des pourvoiries à droits exclusifs. Dans la partie nord, 108 pourvoiries sous contrôle autochtone offrent des services de chasse au caribou ainsi que de pêche au saumon et à l'omble chevalier.

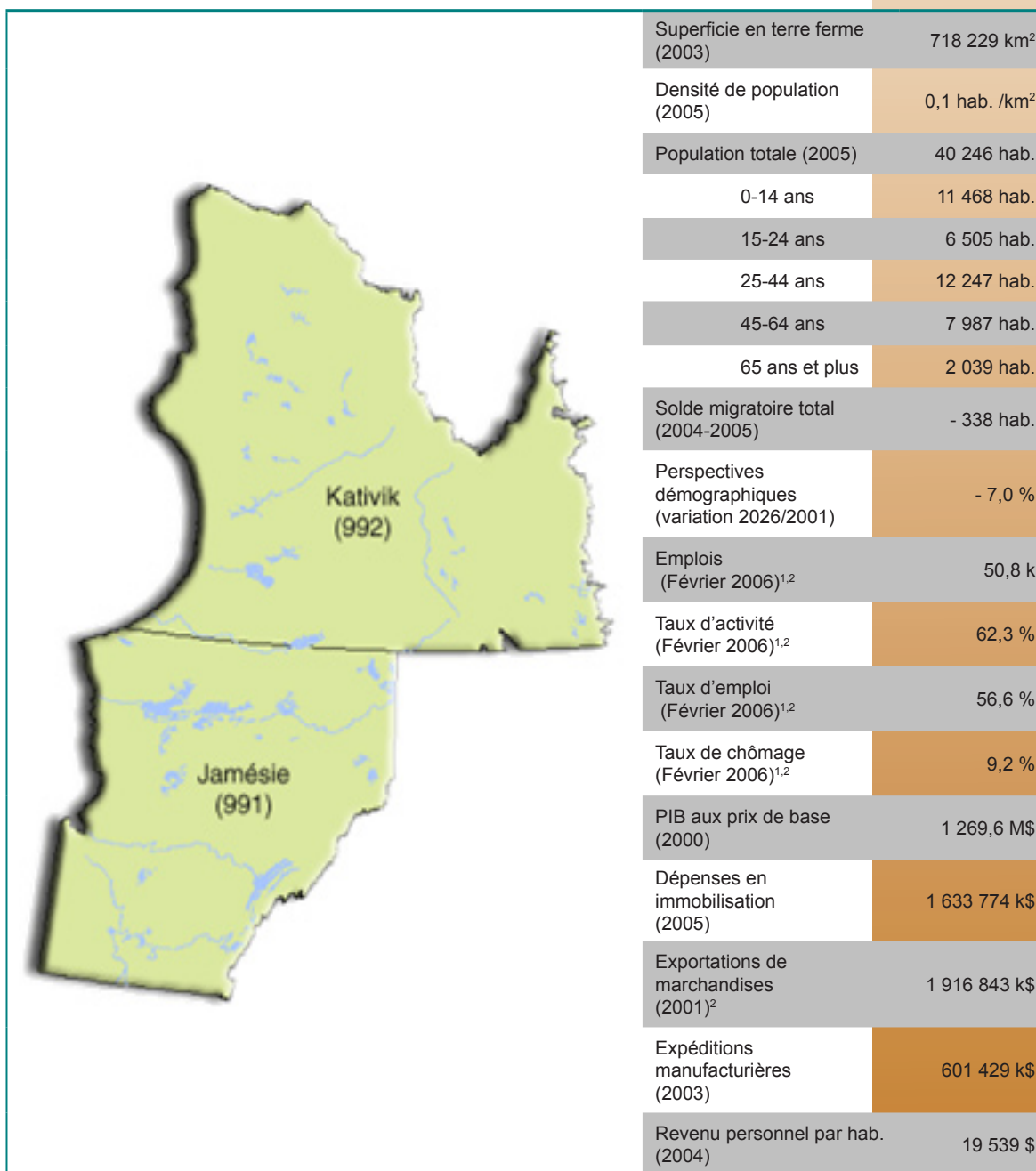
Le territoire des deux réserves fauniques de la région, Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi et Assinica, représente 38 % de la superficie totale des

réserves fauniques québécoises. La chasse y est interdite, seule la pêche est permise. Présentement, le parc national des Pingualuit est le seul de la région, mais plusieurs autres territoires sont réservés dans le but d'en faire des parcs nationaux.

Dans les six réserves à castor mises en place entre 1932 et 1954, seuls les autochtones ont droit au piégeage. De même, selon la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, sept habitats fauniques sont protégés dans le Nord-du-Québec, dont un habitat de poissons non cartographié.

Enfin, on trouve dans le Nord-du-Québec un seul refuge d'oiseaux migrateurs, soit celui de la baie Boatswain, qui est géré par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada. Aussi, dans la région, 17 sites sont désignés par l'Union québécoise pour la conservation de la nature comme zones d'importance pour la conservation des oiseaux.

VUE D'ENSEMBLE DU NORD-DU-QUÉBEC



1. Désaisonnalisés en moyennes mobiles de trois mois.

2. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Extrait tiré du site Web de l'Institut de la Statistique du Québec, Profils des régions et des MRC.